

Saisissez votre recherche...



 **FERMER**



Hauts-de-France Pass Rénovation

Vous êtes propriétaire ? Vos factures de chauffage sont élevées ? Votre logement est mal isolé ? Ce n'est plus une fatalité ! Vous pouvez bénéficier du Hauts-de-France Pass Rénovation, un

service 100% public qui vous accompagne dans les travaux de rénovation énergétique de votre logement. A la clé : plus de confort, des économies d'énergie conséquentes et un logement revalorisé. Le tout sans déséquilibrer votre budget familial.



Un accompagnement technique et financier qui s'adresse à tous les propriétaires

Hauts-de-France Pass Rénovation s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation.

Hauts-de-France Pass Rénovation, c'est :

- > Des travaux de 42 800 € en moyenne par logement (isolation, remplacement d'équipements, etc.) ;
- > Des économies d'énergie après travaux de 45 % en moyenne ;
- > Un dispositif cumulable avec les aides disponibles à la rénovation énergétique (aides de GrandSoissons Agglomération, crédit d'impôt, aides de l'Anah, aides de la Région Hauts-de-France...);
- > Des chantiers menés par des entreprises et des artisans locaux.

Que vous propose Hauts-de-France Pass Rénovation ?

Hauts-de-France Pass Rénovation est un service public initié par la Région Hauts-de-France et animé par GrandSoyssons Agglomération dans ses 28 communes membres.

Un accompagnement technique avant, pendant et après vos travaux

Vous êtes accompagné par des professionnels de la rénovation énergétique tout au long de votre projet. Dans un premier temps, ceux-ci réaliseront gratuitement le diagnostic énergétique approfondi de votre logement et vous proposeront un programme de travaux adaptés à vos attentes et votre situation financière.

A compter du jour où vous souscrivez un abonnement avec Hauts-de-France Pass Rénovation pour démarrer vos travaux de rénovation, **vous n'avez plus aucune démarche à faire**. L'expert de la rénovation énergétique vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet : montage financier, recrutement et règlement des entreprises, suivi de votre chantier, jusqu'à sa livraison et après pendant 3 ans.

Une solution de financement qui ne déséquilibre pas votre budget familial

Hauts-de-France Pass Rénovation peut financer les travaux de rénovation que vous engagez. Vous remboursez par des mensualités équivalentes au montant des économies d'énergie que vous allez réaliser jusqu'à 25 ans. Votre logement gagnera en confort, et vous conserverez le même pouvoir d'achat.

À noter : L'offre de Hauts-de-France Pass Rénovation devient payante une fois le programme de travaux personnalisé accepté par le propriétaire. La contribution est de 1 860 euros, étalée sur 15 ans ou acquittée en une seule fois, moyennant le versement d'un acompte de 300 € minimum.

Sous condition de ressources, **GrandSoyssons Agglomération peut financer une partie de ces frais** (jusque 1 000 €).

Plus d'informations et des exemples d'interventions sur le site www.pass-renovation.hautsdefrance.fr

Pour bénéficier du Hauts-de-France Pass Rénovation

Remplissez la demande en ligne sur le site internet www.pass-renovation.hautsdefrance.fr

ou contactez directement votre technicien Hauts-de-France Pass Rénovation pour les 28 communes de GrandSoyssons Agglomération [au lien suivant](#).



GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS

